

Les attentes et les perceptions des étudiants en première année de droit

Arthur ROTHMAN * et Herbert MARX **

Sommaire

Un questionnaire conçu afin de mesurer les variations du milieu d'étude d'une faculté de droit fut administré, récemment, à 274 étudiants de première année à l'Université de Montréal, avant le début des cours et par la suite à la fin du premier semestre. Les revirements les plus sensibles ont été enregistrés à l'échelle de la maturité intellectuelle, des rapports inter-étudiants et de l'enthousiasme académique. C'est cependant, au niveau de la réaction face à l'autorité que les variations furent les plus réduites. Toutes les variations étaient statistiquement significatives et révélaient une tendance négative ou indésirable.

Il fut suggéré que certaines caractéristiques spécifiques au programme du premier semestre pouvaient expliquer, en partie, ces résultats. Il fut également mis de l'avant que les résultats étaient, en partie, attribuables à la perte générale d'enthousiasme et d'intérêt que l'on rencontre une fois passée la stimulation du contact avec une nouvelle discipline.

INTRODUCTION

Les éducateurs sont devenus plus conscients, depuis quelques années, de la multitude de facteurs qui influencent un étudiant durant son cycle d'étude. Il ne faut donc pas s'étonner de constater que la définition classique du terme "programme d'études" au sens d'une série de cours intimement liés par leur apport à la réalisation d'un objectif unique ait cédé le pas à une conception beaucoup plus vaste. Le programme d'études doit englober, selon certains, tous les éléments du milieu éducationnel qui affectent l'apprentissage.

Le processus d'évaluation du programme d'études constitue, aux yeux de la conception moderne, une composante indissociable de l'enseignement. Il tend à déterminer l'impact pédagogique auprès des étudiants des éléments cons-

Nous remercions le professeur Ejan Mackaay dont les suggestions nous ont été fort utiles pour la rédaction du présent article.

* Professeur et directeur, Division of Studies in Medical Education, Faculté de Médecine, Université de Toronto.

** Professeur, Faculté de Droit, Université de Montréal.

titutifs du programme d'études et la compatibilité de celui-ci avec les objectifs académiques de l'institution. Parfois le processus d'évaluation ira jusqu'à un examen de ces objectifs.

Les données recueillies par l'évaluation du programme d'études sont destinées à permettre une modification rationnelle des programmes visant des objectifs académiques et pédagogiques plus appropriés, un enseignement plus efficace et une plus grande satisfaction du personnel enseignant et de la clientèle étudiante.

Le milieu d'étude est une expression qui a servi à décrire de multiples points de vue ou aspects du programme des cours. Parmi les nombreuses méthodes utilisées par les chercheurs pour analyser le milieu d'étude, les trois approches les plus courantes sont les suivantes : 1) appréciation par les étudiants des activités d'une institution d'enseignement, de l'importance que l'institution leur accorde, ainsi que des valeurs sociales et psychologiques qui y sont véhiculées; 2) renseignements donnés par les étudiants sur le degré de leur engagement personnel dans les diverses activités de l'institution, sur leurs propres objectifs ainsi que sur leur origine sociale; et 3) des données objectives sur l'institution y compris les moyennes académiques des résultats d'aptitude des étudiants inscrits, le rapport professeur-étudiant, le nombre d'inscriptions, le budget alloué à l'institution par étudiant, ainsi que les dimensions de la bibliothèque ⁽¹⁾. Chacune de ces méthodes d'évaluation des climats d'études donne lieu à des informations distinctes ⁽²⁾.

La conception moderne de l'enseignement met l'étudiant au centre des préoccupations. Ainsi, une approche rationnelle dans l'évaluation des programmes d'étude peut aider à déterminer si les perceptions des étudiants à l'intérieur de leur climat d'étude sont compatibles avec les politiques et les objectifs scolaires de l'institution. Dans cette optique, nous nous proposons de décrire dans cet article la mise au point du questionnaire sur le milieu d'études juridiques (QMEJ) et son application dans le contexte d'une classe de première année de droit.

1. QUESTIONNAIRE SUR LE MILIEU D'ETUDES JURIDIQUES (QMEJ)

Depuis une quinzaine d'années, des recherches relatives à l'évaluation des réactions étudiantes face à leur milieu d'étude ont été publiées à fréquence régulière. La première étude dans ce domaine aboutit à un instrument d'analyse comprenant 300 questions et que l'on a appelé le College Characteristics Index (CCI) ⁽³⁾. Cet instrument comportait trente échelles qui reposaient sur la classification des besoins de la personnalité selon Murray en ce sens que chacune des trente échelles du College Characteristics Index soulignait une particu-

(1) J.A. Centra, *Comparison of Three Methods of Assessing College Environments*, (1972) 63 J. of Ed. Psych. 56.

(2) A.W. Austin, *The College Environment* (Washington, D.C.: American Council on Education, 1968); Centra, *supra* note 1.

(3) G.G. Stern, *Preliminary Manual: Activities Index; College Characteristic Index* (Syracuse: Syracuse University Research Institute, Psychological Research Center, 1958); C.R. Pace et G.G. Stern, *An Approach to the Measurement of Psychological Characteristics of College Environments*, (1958) 49 J. Educ. Psych. 269.

larité donnée d'un collègue ⁽⁴⁾ correspondant à un des besoins postulés par Murray ⁽⁵⁾. Ainsi, lorsqu'il s'agissait d'analyser le besoin d'ordre, on soumettait des énoncés décrivant un milieu d'étude enclin à récompenser un individu chez qui l'ordre constituait une valeur importante. En 1958, les créateurs de cet index présentèrent leur test aux étudiants et aux professeurs de cinq collèges et ils y découvrirent des variations parmi les facteurs d'incitation au sein des milieux des différentes écoles. Cependant, ils ont noté un degré élevé de similitude entre les réponses des étudiants et celles des professeurs de la même institution. Dans une étude plus récente, Stern réussit à isoler les dimensions fondamentales du milieu collégial en analysant les corrélations entre les trente échelles du CCI dans les réponses de 1,076 étudiants issus de 23 écoles différentes ⁽⁶⁾. Ses recherches révélèrent l'existence de six facteurs : l'orientation intellectuelle, insertion dans le milieu, les loisirs, la sociabilité, la retenue et l'équilibre domination-soumission.

Dans une optique plus pratique, Thistlethwaite ⁽⁷⁾ se pencha sur la validité des items des CCI dans l'espoir de découvrir les facteurs qui caractérisent une ambiance d'apprentissage efficace. Le critère de validité retenu était la mesure dans laquelle les questions discriminaient bien entre les institutions à haute et à basse productivité académique. Dans une recherche ultérieure, Thistlethwaite ⁽⁸⁾ apporta des modifications à l'index CCI en regroupant les questions les plus discriminatoires selon leur contenu et leur corrélation avec les échelles et en ajoutant à chaque groupe quelques questions à contenu similaire. Il utilisa ce nouvel instrument afin d'expliquer les changements d'orientation chez un groupe d'étudiants surdoués du premier cycle universitaire.

Alors que les expériences à l'aide de l'index CCI étaient basées sur l'hypothèse selon laquelle l'organisation des climats d'études suivait le même parcours que l'organisation des personnalités, Pace ⁽⁹⁾, celui qui avait développé les College and University Environment Scales (CUES), postula que les facteurs expliquant les différences entre institutions seraient de type académique plutôt que psychologique.

Ainsi, le développement du CUES reposait davantage sur une structure académique que sur un modèle psychologique. Cet instrument est constitué de 150 questions qui se regroupent en cinq catégories : viabilité, solidarité, perception, savoir-vivre, érudition. Son but est d'identifier les différences entre les institutions d'enseignement.

Dans le domaine de l'enseignement professionnel, Hutchins ⁽¹⁰⁾ a fourni

(4) On y a développé le concept de "college press" qui englobe les stimuli, les régimes et les procédés variables rencontrés au sein d'un milieu d'étude. Il s'agit en quelque sorte de la "personnalité de l'institution".

(5) H.A. Murray, *Exploration in Personality* (New York: Oxford University Press, 1938).

(6) G.G. Stern, *Characteristics of the Intellectual Climate in College Environments*, (1963), 35 Harv. Educ. Rev. 5.

(7) D.L. Thistlethwaite, *College Press and Student Achievement*, (1959), 50 J. Educ. Psych. 183.

(8) D.L. Thistlethwaite, *College Press and Changes in Study Plans of Talented Students*, (1960) 51 J. Educ. Psych. 222.

(9) C.R. Pace, *Preliminary Technical Manual, CUES College and University Environment Scales* (Princeton, N.J.: Educational Testing Service, 1963).

(10) E.B. Hutchins, *The 1960 Medical School Graduate: His perception of his Faculty, Peers and Environment*, (1961) 36 J. Med. Educ 322; E.B. Hutchins, *The Evaluation of Environmental Determinants*, étude présentée au Congrès annuel de l'Association américaine des psychologues tenu à Saint-Louis, le 3 septembre 1962; E.B. Hutchins et L. Wallins, *Technical Report #L631, Factor Analysis of Statements Describing Student Environment in American Medical Schools* (Evanston, Ill.: Office of Basic Research, Division of Education, Association of American Medical Colleges, 1963); E.B. Hutchins et A.J. Nonneman, *Technical Report #L661, Construct Validity of an Environmental Assessment Technique for Medical Schools* (Evanston, Ill.: Office of Basic Research, Division of Education, Association of American Medical Colleges, 1966).

une description minutieuse des caractéristiques du milieu des facultés de médecine. Son questionnaire, le Medical School Environment Inventory (MSEI), contient 180 questions provenant en partie des travaux de Pace, Stern et Thistlethwaite. D'abord des données furent recueillies auprès de 700 étudiants inscrits dans vingt facultés de médecine et traitées par une analyse factorielle. Il en ressortit six échelles : l'appréciation générale, l'enthousiasme académique, la motivation extrinsèque et intrinsèque, l'éventail d'intérêts et le degré d'autonomie de l'apprentissage.

A la Faculté de médecine de l'Université de Toronto, l'évolution de ce champ d'étude empruntait une voie différente ⁽¹¹⁾. Alors que les travaux précédents cherchaient à établir des différences entre institutions, l'instrument d'analyse mis au point à l'Université de Toronto, que l'on a appelé Learning Environment Questionnaire - LEQ (le questionnaire sur le milieu d'étude - QME), fut conçu pour détecter les variations dans les perceptions des étudiants du climat à l'intérieur d'une seule institution d'enseignement. A cette époque, un nouveau programme de cours venait d'être mis sur pied à la Faculté de médecine de l'Université de Toronto et on était d'avis qu'une analyse périodique des perceptions des cohortes d'étudiants inscrits à ce nouveau programme de premier cycle pouvait apporter une contribution tangible à l'évaluation du nouveau programme en fonction des objectifs explicites ou implicites.

La mise au point du questionnaire impliqua la formulation d'un grand nombre de questions décrivant chacun des aspects particuliers du climat d'étude. Certaines des questions furent conçues par les auteurs, d'autres empruntés au CUES et au MSEI. Ce questionnaire initial fut présenté à 145 étudiants de première année de médecine. La distribution des réponses fut calculée, et on rejeta les questions au sujet desquelles aucun consensus de groupe ne sembla s'être dégagé.

Rendu à cette étape, on utilisa une méthode mathématique pour regrouper les questions interdépendantes ce qui résulta en sept échelles réunissant 65 questions au total. Ces échelles sont :

1. *Appréciation générale* : Les questions dans cette échelle décrivent des situations qui, en fonction du meilleur rendement d'étude dans une faculté de médecine, peuvent être clairement classées comme bonnes ou mauvaises. Exemple : "L'étudiant qui se destine à la pratique de la médecine trouve l'atmosphère de cette faculté peu propice à ses fins".
2. *Enthousiasme académique* : Les questions dans cette échelle décrivent un milieu où le succès académique et l'enthousiasme à l'égard des sujets de cours sont ou bien très élevés ou bien très bas. Par exemple : "Les professeurs de cette faculté font montre d'un très grand intérêt et de beaucoup d'enthousiasme pour leur spécialité."
3. *Clarté des objectifs pédagogiques* : Les questions dans cette échelle cherchent à déterminer dans quelle mesure les objectifs du programme sont perceptibles et de quelle façon ils sont perçus par les étudiants. Par exemple : "Les étudiants connaissent bien les raisons et les objectifs qui justifient leur travail."

(11) A.I. Rothman et F. Ayoade, *The Development of a Learning Environment: A Questionnaire for Use in Curriculum Evaluation*, (1970) 45 J. Med. Educ. 754.

4. *Pouvoir de décision* : Les questions dans cette échelle visent la façon dont sont prises les décisions qui touchent de près la vie académique de l'étudiant. Par exemple : "On encourage les étudiants à critiquer les pratiques et les politiques de l'administration". L'extrême supérieure de cette échelle décrit une ambiance marquée par l'absence d'influence autoritaire.
5. *Eventail d'intérêts* : Les questions de cette catégorie ont pour but de mesurer dans quelle mesure le milieu de l'étudiant l'appelle à s'intéresser à des sujets dépassant l'étude immédiate de la médecine. Exemple : "Les étudiants sont si préoccupés par leurs études médicales qu'ils s'intéressent rarement à autre chose dans les réunions sociales ou dans leurs discussions."
6. *Rapports inter-étudiants* : Les questions de cette échelle décrivent l'évolution de la participation des étudiants et l'interdépendance entre eux. L'extrême supérieure de l'échelle dénote un climat de collaboration amicale, l'extrême inférieure de l'échelle une attitude distante, un sentiment d'hostilité ou un esprit de clique. Exemple : "Certaines tensions existant entre certains groupes d'étudiants entravent l'acquisition des connaissances."
7. *Maturité intellectuelle* : Les questions de cette échelle décrivent des situations qui s'adressent en particulier aux étudiants ayant atteint une maturité intellectuelle. Exemple : "Plusieurs étudiants prennent fortement conscience à la faculté du rôle qu'ils ont à jouer dans le contexte social et politique actuel".

Les étudiants sont priés de répondre à chaque question en choisissant une des cinq réponses : (A) nettement faux (B) plutôt faux (C) aucune opinion (D) plutôt vrai (E) nettement vrai.

A son premier essai, le QME (le questionnaire du milieu d'étude) fut employé pour comparer les attentes et les perceptions d'une classe de première année de médecine⁽¹²⁾. Il leur fut soumis avant le début des cours du premier semestre. Cette première étape cherchait à découvrir les attentes que les étudiants nourrissaient à l'endroit du milieu de leur faculté de médecine. Au début de février, soit deux semaines environ après les examens semestriels, on procéda à un second test, cette fois pour évaluer les perceptions des étudiants de ce même milieu. Sur toutes les échelles on observa une baisse significative à $p < .005$. Selon l'étude, cette baisse pouvait être expliquée par certains éléments précis du programme du premier semestre. Elles pouvaient également être attribuables à une perte générale d'enthousiasme que l'on rencontre dès que le travail intensif a détrôné le plaisir associé à l'étude d'une nouvelle discipline.

L'expérience fut reprise avec la nouvelle classe de première année de médecine à l'automne de 1970, avec le même résultat.

On peut présumer que les sujets couverts par le questionnaire QME au niveau de l'enseignement de la médecine valent également à la faculté de droit. Dans les deux cas il s'agit de facultés "professionnelles" qui accueillent des étudiants de première année très motivés et sélectionnés parmi un très grand nombre de candidats selon des critères qui reposent sur leur dossier académique antérieur. L'étudiant en droit de même que l'étudiant en médecine a une idée concrète de sa carrière professionnelle et il est puissamment motivé à atteindre cette image professionnelle. Il ne faut donc pas être surpris que l'aspect théorique

(12) A.I. Rothman, *Learning Environment of a Medical School: Expectations Versus Perceptions of a First Year Class*, (1970) 4 Brit. J. Med. Educ 289.

des cours de licence, spécialement en première année, et leur apparent manque de lien avec la carrière professionnelle provoquent une très grande frustration chez ces étudiants⁽¹³⁾.

Afin que le test puisse être utilisé dans le contexte de l'enseignement du droit, des questions particulières à la médecine furent ré-écrites et adaptées au droit. Par exemple : "Les étudiants sont préoccupés exclusivement des aspects physiques de la médecine" devint "seuls les aspects pratiques du droit retiennent l'attention des étudiants"⁽¹⁴⁾.

2. LE MILIEU D'ETUDE D'UNE CLASSE DE PREMIERE ANNEE EN DROIT

La méthode qui avait servi à confronter les attentes aux perceptions des étudiants de première année de médecine fut également suivie en droit. On soumit le test rebaptisé questionnaire sur le milieu d'études juridiques (QMEJ) aux nouveaux étudiants en septembre, au début des cours, et on leur demanda de formuler leurs attentes à l'endroit du milieu d'étude de la faculté de droit. Quelque temps après les examens semestriels, soit au début de février, on demanda aux 274 étudiants qui avaient participé au premier test de remplir de nouveau la formule du QMEJ en notant cette fois leur perception du milieu d'étude⁽¹⁵⁾.

Se basant sur les résultats obtenus à la faculté de médecine et la ressemblance notée ci-dessus entre les facultés de droit et de médecine, on s'attendait à ce que le second test de février accuse également une baisse par rapport au test initial de septembre. Cette hypothèse fut vérifiée à l'aide d'une méthode statistique appropriée⁽¹⁶⁾.

Les résultats de l'analyse statistique apparaissent au tableau no. 1. La fig. 1 illustre par un graphique l'écart entre les réponses aux deux tests. Les cinq possibilités de réponses furent notées de 0 à 4, zéro étant attribué à nettement faux" et 2.0 étant attribué à "aucune opinion".

(13) Les programmes de cours des facultés de ces deux professions libérales présentent des similitudes étonnantes quant à la forme. Toutes les deux mettent au programme de la première année des matières réputées de base pour leurs professions respectives. Les étudiants de première année de licence considèrent leurs cours comme peu reliés à la pratique. En médecine, ces cours de base sont l'anatomie, la bio-chimie et la physiologie, en droit on trouve les obligations, la responsabilité civile et le droit pénal. Les deux systèmes requièrent une année ou plus de stage clinique ou professionnel avant que le candidat se voit accorder son droit de pratique.

Le programme de médecine implique plus de stage clinique ou professionnel dès la deuxième année que le programme de droit. Cependant, les facultés de droit ont tendance de plus en plus à adopter des programmes de type clinique. D'ailleurs, plusieurs étudiants en droit travaillent déjà durant l'été et même durant l'année académique dans des études légales.

(14) Voir les annexes 1 et 2 qui contiennent les indications données aux étudiants quant à la façon de répondre au test initial et final, ainsi que le questionnaire.

(15) En raison des modifications apportées aux études collégiales, la classe de première année était constituée presque exclusivement de candidats qui avaient terminé le cours de CEGEP, d'une durée de deux ans, au lieu du traditionnel baccalauréat ès arts. C'était la première classe de la faculté de droit à être ainsi composée.

Normalement le test final aurait été présenté au début de janvier, puisque la session d'examens devait se terminer avant Noël. Cependant, durant le mois d'octobre, l'Université fut fermée en raison d'une grève du personnel de soutien et la période d'examens fut reportée en janvier.

(16) L'hypothèse de départ voulant qu'aucune différence serait observée entre les moyennes sur les sept échelles au premier et au deuxième test fut soumise au test uni-directionnel pour les échantillons reliés. Voir G.A. Ferguson, *Statistical Analysis in Psychology and Education*, (New York: McGraw-Hill, 2me éd, 1966). Pour chacune des sept échelles le seuil de signification fut mis à $p = .01$.

TABLEAU I

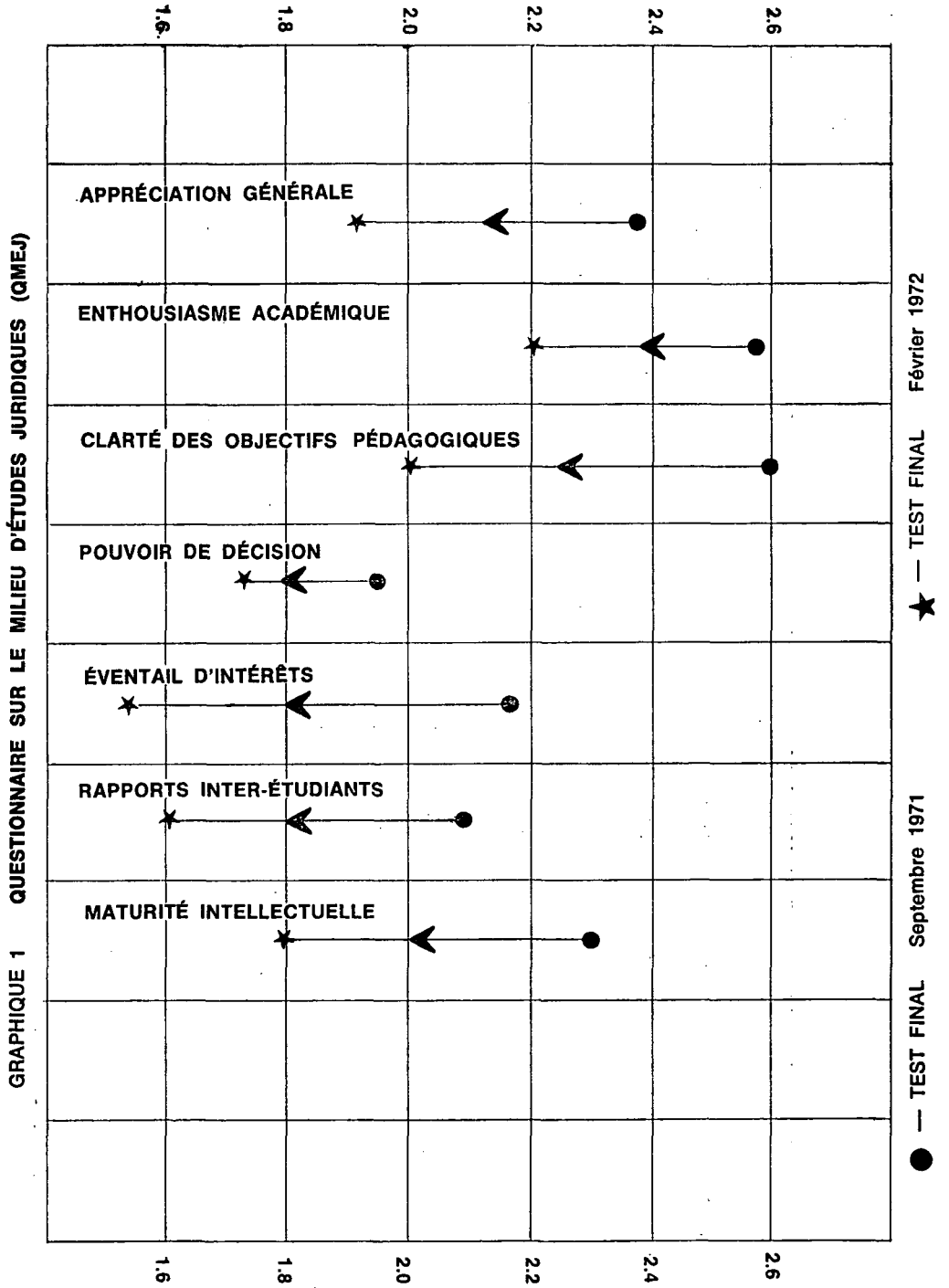
RÉSULTATS DES TESTS t UNI-DIRECTIONNELS POUR ÉCHANTILLONS RELIÉS

Nombre d'étudiants = 274

ÉCHELLE	TEST INITIAL		TEST FINAL		# Résultat du test t		
	Moyenne	et.	# Moyenne	et.			
APPRÉCIATION GÉNÉRALE	2.39	0.39	.58	1.92	0.49	.62	<.001
ENTHOUSIASME ACADÉMIQUE	2.57	0.41	.66	2.22	0.55	.74	<.001
CLARTÉ DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	2.60	0.51	.71	1.98	0.65	.76	<.001
POUVOIR DE DÉCISION	1.94	0.36	.45	1.73	0.42	.42	<.001
ÉVENTAIL D'INTÉRÊTS	2.15	0.46	.67	1.52	0.54	.67	<.001
RAPPORTS INTER-ÉTUDIANTS	2.06	0.44	.71	1.60	0.66	.82	<.001
MATURITÉ INTELLECTUELLE	2.26	0.49	.64	1.79	0.65	.72	<.001

et. = Ecart-type

= Fiabilité



Sur chacune des sept échelles, les résultats permettent de rejeter au seuil de significativité que nous nous étions fixé préalablement, l'hypothèse qu'aucun changement n'interviendrait du premier au deuxième test. Cette baisse générale s'explique en partie par la perte d'enthousiasme normale qui se produit quand le romantisme initial d'une nouvelle discipline s'est dissipé à la suite du travail ardu. Cette explication fut soumise ci-dessus pour les résultats à la Faculté de médecine. Elle s'appuie également sur des études antérieures (17).

Plusieurs facteurs importants contribuant à cette baisse générale se révèlent à la lecture de ces résultats. La chute sur l'échelle de "la clarté des objectifs pédagogiques" suggère qu'au premier semestre les objectifs des cours ne furent pas assez expliqués et que les étudiants ne percevaient pas de lien entre cet enseignement et leurs propres définitions des objectifs d'un cours de droit. La baisse importante sur l'échelle de l'"éventail d'intérêts" et de la "maturité intellectuelle" porte à penser qu'afin de réussir leur premier semestre les étudiants se sentaient forcés à accorder la priorité à l'étude au détriment de la plupart des activités parascolaires. Que les résultats du test initial pour les deux catégories soient au-dessus de la valeur de 2.0, qui est le point neutre sur l'échelle, suggère que les étudiants n'avaient pas prévu devoir accorder autant de temps à leurs études.

L'étude auprès du groupe de médecine révéla au niveau de la catégorie "rapports inter-étudiants" des chiffres de l'ordre de 1.93 au test initial et de 1.78 au test final. L'écart significatif entre les résultats recueillis en médecine et les résultats de la présente étude (test initial 2.06, test final 1.60) mérite d'être souligné (18). Si l'on accepte que les étudiants désireux de devenir avocats sont plus sociables et extravertis que ceux qui aspirent à la médecine, le résultat assez élevé du test initial en droit s'explique.

Qu'il y ait une baisse sensible au test final peut être le résultat d'une compétition aiguë parmi les étudiants qui colore la plupart des activités académiques de première de droit. Le taux combiné d'échecs et d'abandons de cours est plus élevé en première année de droit à l'Université de Montréal qu'il ne l'est en première année de médecine à l'Université de Toronto. Il semblerait donc que le milieu d'étude tel que perçu par un étudiant de première année de droit n'est pas favorable à une coopération amicale. Le désir très grand des étudiants de réussir (de "survivre sur le plan académique") semble avoir des effets significatifs au niveau de leurs rapports mutuels.

La perte sur l'échelle du "pouvoir de décision", bien que statistiquement significative, demeure marginale. Il est possible qu'en égard aux situations couvertes par les questions de cette échelle les expériences passées et présentes des étudiants étaient semblables et que la faible baisse soit le signe de la désaffection générale à laquelle nous faisons allusion tantôt. Néanmoins, nous remarquons que les étudiants s'attendaient à un milieu d'étude autoritaire et que l'expérience les a confirmés dans cette attente.

Il est d'ailleurs fort à propos d'analyser ensemble les résultats obtenus sur les échelles d'"appréciation générale" et d'"enthousiasme académique", puisque celles-ci englobent les principales responsabilités d'une institution de haut savoir : soit celles d'éduquer et de favoriser le savoir. Selon les données recueillies, les étudiants fondent sur l'institution de plus grands espoirs et la perçoivent plus favorablement dans sa démarche pour assurer un niveau de savoir (enthousiasme

(17) Voir A. Ahlgren, *Evaluation of the Harvard Project Physics Course*, Interim Report (1969).

(18) Voir D.N. Jackson, *Personality Research Form Manual*, (Gosben, N.Y.: Research Psychologists Press, 1967).

académique) que dans celle visant à assurer un enseignement (appréciation générale). Les résultats relatifs à ces deux catégories fléchissent de façon significative, le test final étant inférieur au point neutre de 2.0 pour l'échelle de l'appréciation générale. Il semblerait alors que les étudiants ont au départ une attitude positive face au programme, attitude positive qui n'est malheureusement pas exploitée ou maintenue par le milieu d'étude.

CONCLUSION

La faculté de droit de l'Université de Montréal a entrepris depuis quelques années de grandes réformes, comme c'est le cas ailleurs sans doute. Le programme d'étude a été considérablement modifié: presque tous les cours sont devenus optionnels après la première année, plusieurs nouveaux cours ont été ajoutés, d'autres ont été restructurés. Des instruments pédagogiques de diverse nature ont été introduits ou mis à jour. Des méthodes d'enseignement et des techniques d'évaluation inconnues il y a quelques années sont devenues monnaie courante. L'enseignement du droit est entré dans sa phase dynamique et il est à prévoir que d'autres changements et d'autres innovations suivront.

Une amélioration, dont on devrait faire l'essai, consisterait à définir pour la faculté dans son ensemble et pour chaque cours une orientation générale et des objectifs déterminés. Il pourra être difficile, nous le concédons d'avance, de formuler un exposé cohérent et complet des politiques académiques d'une faculté de droit. Par contre, on peut sans trop de difficultés fixer des objectifs pour un cours particulier. D'ailleurs la faculté de droit s'est déjà engagée dans cette veine.

C'est devenu une vogue que de prôner la démystification du droit. Nous croyons que l'on devrait également accorder un tel effort à démystifier l'étude du droit, notamment au niveau du premier semestre de la première année de licence.

Annexe I

Questionnaire sur le milieu d'études juridiques (QMEJ)

Directives

Les facultés de droit sont différentes les unes des autres à plus d'un chapitre, de même que les individus au sein de chacune d'elles ont leur propre opinion de chaque caractéristique de leur milieu d'étude. Le milieu d'une faculté de droit constitue un mélange de différents traits particuliers, d'installations, de règles et de procédures, des caractéristiques de la faculté, des cours offerts, des activités d'une classe, des intérêts des étudiants, des activités parascolaires, des activités informelles, ainsi que d'autres conditions et de circonstances.

[directives données au test initial] Vous êtes prié de faire part de ce que vous attendez de découvrir à la faculté de droit. Nous aimerions connaître votre opinion franche et directe quant à l'atmosphère de votre faculté de droit.

[directives données au test final] Vous êtes prié de faire part de vos impressions à l'endroit de la faculté de droit. Vous y avez vécu, vous avez participé à ses activités, perçu ses attitudes. Quelle sorte de milieu est-ce? Nous désirons simplement une description objective du climat qui règne dans votre faculté de droit.

Note :

1. En répondant à chaque question du questionnaire, ne posez pas de jugement à savoir si ces caractéristiques sont désirables ou indésirables. En aucun temps, faut-il considérer ce sondage comme un test de la faculté de droit ou du répondant.
2. Ce questionnaire s'intéresse à la faculté de droit seulement et non à l'ensemble des facultés de l'Université de Montréal.

Annexe II

QUESTIONNAIRE SUR LE MILIEU D'ETUDES JURIDIQUES

Comment utiliser vos feuilles de réponses

PRIERE D'INSCRIRE VOTRE NOM EN LETTRES MOULEES SUR LA FEUILLE DE REPONSES AVANT DE REPONDRE AU QUESTIONNAIRE.

N'inscrivez que vos réponses à chacune des questions sur la feuille de réponses qui vous est fournie.

Pour vos réponses, suivez le processus suivant :

1. Lisez attentivement chaque proposition.
2. Réfléchissez à la façon dont l'énoncé décrit votre faculté de droit.
3. Trouvez sur la feuille de réponses le numéro correspondant à l'énoncé sur lequel vous vous apprêtez à donner votre opinion.
4. Avec votre crayon, noircissez complètement le carreau qui correspond à votre opinion.

Ainsi, si vous pensez que l'énoncé est nettement faux, noircissez le carreau A.

Si vous pensez que l'énoncé est plutôt faux, noircissez le carreau B.

Si vous n'avez pas d'opinion, noircissez le carreau C.

Si vous pensez que l'énoncé est plutôt vrai, noircissez le carreau D.

Si vous pensez que l'énoncé est nettement vrai, noircissez le carreau E.

Donnez votre réponse pour chaque énoncé. Prenez garde à ne pas en oublier.

EXEMPLES

1. L'un des grands objectifs de cette faculté est de former des gens compétents en droit.

A	B	C	D	E
				■

2. Chaque semaine, les étudiants doivent au cours de certaines périodes participer à des discussions dirigées sur l'actualité.

A	B	C	D	E
■				

FACULTE DE DROIT

QUESTIONNAIRE SUR LE MILIEU D'ETUDES JURIDIQUES

	Nettement Faux	Plutôt Faux	Aucune opinion	Plutôt Vrai	Nettement Vrai
1. Les étudiants connaissent bien les raisons et les objectifs qui justifient leur travail.	A	B	C	D	E
2. Les professeurs de cette faculté font montre d'un grand intérêt et de beaucoup d'enthousiasme pour leur spécialité.	A	B	C	D	E
3. Les membres du corps professoral recherchent toutes les occasions d'établir de bonnes relations avec leurs étudiants.	A	B	C	D	E
4. Certaines tensions existant entre certains groupes d'étudiants entravent l'acquisition des connaissances.	A	B	C	D	E
5. Les décisions qui affectent la classe sont généralement prises démocratiquement.	A	B	C	D	E
6. Les étudiants ne s'occupent que de ce qui concerne leur travail immédiat et ne se préoccupent guère des autres secteurs.	A	B	C	D	E
7. La plupart des gens de cette faculté semblent être très aimables les uns pour les autres.	A	B	C	D	E
8. La plupart des professeurs de cette faculté traitent leur matière en profondeur et sont d'excellents pédagogues.	A	B	C	D	E
9. Les critères retenus pour évaluer les travaux, séminaires ou examens des étudiants sont la précision du raisonnement et la clarté du processus logique.	A	B	C	D	E
10. Certains étudiants de la classe sont la cause d'animosités mesquines.	A	B	C	D	E
11. Les étudiants hésitent à exprimer leurs vraies opinions.					
12. Le milieu de la faculté stimule l'intérêt pour des sujets autres que le droit pur.	A	B	C	D	E
13. Plusieurs étudiants prennent fortement conscience à la faculté du rôle qu'ils ont à jouer dans le contexte social et politique actuel.	A	B	C	D	E
14. L'étudiant qui se destine à la pratique du droit trouve l'atmosphère de cette faculté peu propice à ses fins.	A	B	C	D	E
15. Les discussions en classe sont particulièrement animés et intenses.	A	B	C	D	E
16. Les enseignants expliquent clairement les buts de leurs cours.	A	B	C	D	E

	A	B	C	D	E
17. On encourage les étudiants à s'entraider.	Nettement Faux	Plutôt Faux	Aucune opinion	Plutôt Vrai	Nettement Vrai
18. Les problèmes disciplinaires des étudiants sont réglés hors faculté.	A	B	C	D	E
19. Les étudiants de cette faculté n'assisteraient pas en grand nombre à une conférence qu'un grand spécialiste des sciences humaines (sciences sociales, économiques, politiques etc...) viendrait y donner.	A	B	C	D	E
20. Plusieurs membres du corps professoral manifestent beaucoup d'enthousiasme pour leurs tâches d'enseignement.	A	B	C	D	E
21. Les cours et les professeurs dans les principales disciplines du droit sont excellents.	A	B	C	D	E
22. Les objectifs de la faculté sont bien définis.	A	B	C	D	E
23. Les organisations étudiantes sont soumises à une minutieuse surveillance pour prévenir les erreurs.	A	B	C	D	E
24. Un petit nombre seulement de professeurs essaie d'intéresser les étudiants aux sciences humaines ou au vaste contexte social du droit.	A	B	C	D	E
25. Seuls les aspects pratiques du droit retiennent l'attention des étudiants.	A	B	C	D	E
26. L'émulation entre les étudiants facilite l'acquisition des connaissances.	A	B	C	D	E
27. Chaque étudiant se fait une idée très claire du but poursuivi par le cours qu'il suit.	A	B	C	D	E
28. Les étudiants coopèrent tous très bien entre eux.	A	B	C	D	E
29. Les valeurs sur lesquelles on insiste le plus ici sont l'ouverture d'esprit et l'objectivité.	A	B	C	D	E
30. Il existe un grand intérêt dans cette faculté pour la poésie, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, etc...	A	B	C	D	E
31. Les étudiants apprennent ici qu'on attend d'eux non seulement qu'ils se forment des idéaux mais aussi que leurs actes s'y conforment.	A	B	C	D	E
32. La plupart des étudiants semblent aimer l'étude du droit.	A	B	C	D	E

	Nettement Faux A	Plutôt Faux B	Aucune opinion C	Plutôt Vrai D	Nettement Vrai E
33. La plupart des cours mettent l'accent sur la connaissance juridique de base et sur l'analyse en profondeur de la matière.					
34. Les examens permettent ici aux étudiants de montrer exactement le niveau qu'ils ont atteint et la compréhension qu'ils ont des matières qu'on leur a enseignées.	A	B	C	D	E
35. Certains étudiants refusent de s'intégrer à la classe.	A	B	C	D	E
36. On encourage les étudiants à critiquer les pratiques et les politiques de l'administration.	A	B	C	D	E
37. Les étudiants de cette faculté se sentent directement concernés par la politique nationale et internationale.	A	B	C	D	E
38. Les étudiants ont l'habitude de se faire part de leurs problèmes.	A	B	C	D	E
39. Les étudiants ont fréquemment entre eux de longues et sérieuses discussions intellectuelles.	A	B	C	D	E
40. Les examens dans cette faculté sont une excellente occasion pour les étudiants de faire preuve des connaissances acquises et de leur compréhension des cours.	A	B	C	D	E
41. Il y a entre étudiants certaines antipathies qui empêchent la classe d'être homogène.	A	B	C	D	E
42. Les professeurs s'adressent rarement ou jamais aux étudiants en employant leur prénom.	A	B	C	D	E
43. Un conférencier controversé provoque toujours une vive répartition de la part des étudiants.	A	B	C	D	E
44. Les étudiants se rencontrent souvent lors de petites réunions sociales.	A	B	C	D	E
45. La plupart des cours constituent un véritable défi intellectuel.	A	B	C	D	E
46. On n'a jamais véritablement défini les objectifs de la classe.	A	B	C	D	E
47. Certains étudiants n'ont aucune sympathie pour certains de leurs confrères.	A	B	C	D	E
48. Il n'y a que certaines catégories d'idées que l'on puisse exprimer devant la classe.	A	B	C	D	E
49. On prête peu d'attention à la musique et à la peinture modernes.	A	B	C	D	E

- | | Nettement Faux
A | Plutôt Faux
B | Aucune opinion
C | Plutôt Vrai
D | Nettement Vrai
E |
|--|---------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|
| 50. La faculté semble ne pas se rendre compte qu'un programme d'études bien complet comprend aussi des cours en sciences humaines (sciences sociales, économiques, politiques, etc. . . .) | A | B | C | D | E |
| 51. La plupart des professeurs sont d'excellents pédagogues et sont particulièrement savants dans leur domaine. | A | B | C | D | E |
| 52. Les buts de la formation juridique sont bien définis. | A | B | C | D | E |
| 53. On a l'impression que certains étudiants refusent de coopérer. | A | B | C | D | E |
| 54. Certains professeurs réagissent aux questions qu'on leur pose en classe comme s'il s'agissait de critiques personnelles. | A | B | C | D | E |
| 55. On manifeste beaucoup d'intérêt pour la philosophie du droit et l'analyse juridique en général. | A | B | C | D | E |
| 56. La faculté invite de nombreuses personnalités pour donner des conférences, animer des débats, etc. . . . | A | B | C | D | E |
| 57. Les étudiants font preuve de sérieux et de réflexion dans leur travail. | A | B | C | D | E |
| 58. On manifeste beaucoup d'intérêt pour l'analyse des systèmes de valeurs et pour les relations qui existent entre la société et la morale . | A | B | C | D | E |
| 59. Les enseignants soulignent généralement les buts du cours au début de chaque cours. | A | B | C | D | E |
| 60. La classe se compose de personnes qui ne se connaissent pas bien. | A | B | C | D | E |
| 61. Il est peu courant de voir quelqu'un affirmer de fortes croyances ou convictions personnelles à la faculté. | A | B | C | D | E |
| 62. Les étudiants sont si préoccupés par leurs études en droit qu'ils s'intéressent rarement à autre chose dans les réunions sociales ou dans leurs conversations. | A | B | C | D | E |
| 63. L'aide et les conseils qu'on peut obtenir sont personnalisés, empressés et complets. | A | B | C | D | E |
| 64. La plupart des étudiants coopèrent bien avec leurs confrères de classe. | A | B | C | D | E |
| 65. On encourage les étudiants à prendre activement part à des réformes sociales ou à s'occuper de politique. | A | B | C | D | E |